

Communiqué de presse

Paris, le 07/01/2013

FISCALITE DES AUTO-ENTREPRENEURS : HAUSSE DES PRELEVEMENTS SOCIAUX

Les nouveaux taux de cotisations sociales applicables pour les auto entrepreneurs viennent d'être publiés au Journal Officiel. Ludovic Badeau, PDG de Evo'Portail, plateforme leader dans l'aide aux auto-entrepreneurs réagit à ce qu'il considère comme une augmentation non justifiée. Pour lui, il s'agit d'une entorse à la liberté d'entreprendre qui va fragiliser toute une population désireuse de retrouver son autonomie. Explications.

A la lecture de la publication du décret visant à publier les nouveaux taux de cotisations sociales applicables aux auto entrepreneurs, Ludovic Badeau, PDG de Evo'Portail est dubitatif. « *J'ai du mal à comprendre cette volonté d'augmenter les cotisations obligatoires des auto-entrepreneurs car 9/10 d'entre eux génèrent moins qu'un SMIC mensuel de chiffre d'affaires* » précise Ludovic Badeau.

Les nouvelles cotisations sociales s'expriment donc de la manière suivante :

Type d'activité	Taux de 2012	Taux de 2013
Activité d'achat-vente	12%	14%
Activité Libérale	18,3%	21,3%
Services et activité artisanale	21,3%	24,6%

S'il est favorable au redressement productif de la France, Ludovic Badeau s'inquiète cependant de cette hausse qui selon lui pourrait encourager le travail non déclaré et saborder le moral des chefs d'entreprises et plus généralement des futurs bénéficiaires du régime de l'auto-entreprise.

Selon les premières simulations, un auto entrepreneur en activité libérale qui atteindrait le plafond du chiffre d'affaires autorisé (32600 €) verrait ses charges augmenter de 1000 €.

Dans le cas d'une activité d'achat-vente, le bénéficiaire du régime qui atteindrait le seuil maximal (81500 €) verra devra verser 1630 € de charges supplémentaires.

« *Est-ce vraiment le moment de taper sur ceux qui font tout pour s'en sortir ?* » s'interroge Ludovic Badeau, rappelant au passage que sur le million d'auto entrepreneurs en France, 300.000 sont issus du Pôle Emploi.

Plus généralement, cette hausse ne décourage pas le dirigeant de Evo'Portail. Au contraire. Si beaucoup de Français s'inquiètent sur l'avenir du régime, il précise que sa plateforme enregistre chaque jour des demandes plus nombreuses de prise en charge. Il y a donc une réelle volonté de la part des Français de sortir de cancer qu'est le chômage.

Rappelons qu'en 4 ans, le régime a généré 15.3 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 3 milliards d'euros de recettes fiscales et sociales à l'Etat.

Contact presse :

Cyrille DARRIGADE

Attaché de presse

06 20 17 40 41

cyrille.darrigade@gmail.com

A propos d'Evo'Portail :

Créé par Ludovic Badeau en avril 2010, Evo'Portail est une plateforme venant en aide aux auto-entrepreneurs. Leader en matière d'assistance, la société basée à Paris compte une moyenne de 15 salariés rompus aux règles fiscales et sociales qui encadrent l'auto-entrepreneuriat. Elle accompagne les bénéficiaires du régime dans leurs différentes démarches notamment administratives. Ceci par téléphone avec un conseiller personnel qui assiste chaque individu dans ses démarches de création, de lancement d'activité et de maîtrise du régime. Evo'Portail aide aussi à acquérir les bonnes méthodes et faire les bons choix à travers les différents dispositifs du régime (création de factures et devis, relance d'impayés). Enfin, Evo'Portail conseille les auto-entrepreneurs dans leur dialogue et correspondances avec les différents organismes d'Etat.